



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lapins

Question écrite n° 49394

Texte de la question

M. Dino Cinieri interroge M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la filière cunicole. Celle-ci traversant des difficultés récurrentes depuis quelques années, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il entend prendre pour enrayer ce phénomène à la veille d'un été où les cours s'annoncent bas.

Texte de la réponse

Depuis deux ans, la filière cunicicole se heurte à de très graves difficultés. Cette crise a été déclenchée par l'effet conjoint d'un déséquilibre entre l'offre et la demande affectant durement le marché et par la hausse du prix de l'aliment suite à l'augmentation du coût des matières premières. Conscient de ces difficultés et des efforts consentis par cette filière, le ministre chargé de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche a décidé de mobiliser, dès 2008, une enveloppe de 1 million d'euros pour aider la filière à surmonter la crise. Elle a permis la mise en place d'une aide aux entreprises d'abattage pénalisées par la vente des lapins congelés à un prix inférieur à celui habituellement constaté et d'une aide aux organisations de producteurs actives dans le domaine de la commercialisation de lapins. Par ailleurs, la filière a décidé de mettre en oeuvre un accord interprofessionnel ayant pour objectif de réduire de 5 % le niveau global de l'offre sur le plan national. Cette mesure a pour objectif de contribuer à stabiliser le marché en adaptant l'offre et la demande.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49394

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : Agriculture et pêche

Ministère attributaire : Alimentation, agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 mai 2009, page 4735

Réponse publiée le : 18 août 2009, page 8033